

Encaisse pratique.

Billets de



	Nombre	Total
1.000		
500		
100	1	100.-
50	6	300.-
20	1	20
10	700	7.000.-
5		
50		
20		
5	5	5
2		
1		
0,50		
Total :		7.425.-

Pièces de

Titres valant espèce

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F — Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans
 et le territoire à mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à *Kayanza* aux jour, mois et an que dessus.

Le collecteur, *[Signature]* L'

Encaisse pratique.

	Nombre	Total
Billets de		
1.000		
500	2	1000
100	9	900 ✓
50	2	100 ✓
20	1	20 ✓
10	11	110 ✓
5	66	330 ✓
Pièces de		
50		
20		
5	1	5 ✓
2	1	2 ✓
1	7	7 ✓
0,50	2	1 ✓
Titres valant espèce		
Total :		2475

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F — Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans

et le territoire à mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à Remera aux jour, mois et an que dessus.

Le collecteur,

RESIDENCE Ruvubu
 TERRITOIRE Kibungu

A.P.
 PROFIN
 RESIDENCE
 C.T.
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent soixante-un le dixième
 jour du mois de juin, Nous De Ruffier
 (grade) C. T. nous trouvant à Kibungu
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par Rwabukwanozi
Les poles collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de terri-
 toire de Kibungu en date du 22 mars 1961 et avons constaté
 ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur :

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
22	6	339
16	6	339
6	-	-

Exercice en cours :

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : I.C. 6 à 412,5 F = 2475
 I.S. à F =
 I.B. à F =

Total: 2475

Exercice en cours : I.C. à F =
 I.S. à F =
 I.B. à F =

Total :

Encaisse pratique.

	Nombre	Total
Billets de		
1.000		-
500	1	500
100	28	2800
50	25	1250
20	39	780
10	60	600
5		45
Pièces de		
50	-	-
20	-	-
5	17	85
2	5	10
1	92	92
0,50	11	5,50
Titres valant espèce		
	Total	€ 167,50

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans

et le territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'

Le collecteur,



RESIDENCE
TERRITOIRE

*Bureau de
Mibungu*

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent *soixante un* le *13*
jour du mois de *juillet*, Nous *serons*
(grade) nous trouvant à *KATONZA*
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *M^s J. J. J. J.*
collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de terri-
toire de *Mibungu* en date du *13 juillet* et avons constaté
ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur :

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>194</i>	<i>2</i>	<i>310</i>
<i>181</i>	<i>2</i>	<i>303</i>
<i>13</i>	<i>-</i>	<i>7</i>

Exercice en cours :

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : *412,50* I.C. à *13* F = *5.362,50*
I.S. à F =

115 I.B. à *7* F = *805*

Total *6.167,50*

Exercice en cours : I.C. à F =
I.S. à F =
I.B. à F =

Total

RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGA

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent soixante et un le 13^{eme}
jour du mois de juillet, Nous
(grade) nous trouvant à Kwamagana
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par Babakire V. Remplazant
collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de terri-
toire de Kibunga en date du et avons constaté
ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur :

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
87	-	186
23	-	167
4	-	19

Exercice en cours :

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
-	-	-

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : 4 I.C. à 412,5 F = 1.650 fr
- I.S. à - F = -
19 I.B. à 115 F = 2.185 fr
Total 3.835 fr

Exercice en cours : I.C. à F =
..... I.S. à F =
..... I.B. à F =

Total

Encaisse pratique.

Billets de

	Nombre	Total
1.000		
500		
100		
50	76	3800
20	1	20
10	1	10
5	1	5
Total		3.835

Pièces de

Titres valant espèce

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans

..... et le territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,

Encaisse pratique.

		Nombre	Total
Billets de	1.000		3000
	500		600
	100		600
	50		50
	20		20
	10		10
	5		5
Pièces de	50		
	20		
	5		
	2		2
	1		0,5
	0,50		
Titres valant espèce			
		Total :	3687,50

3687,50
100
3787

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F — Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans

et le territoire à mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'

Le collecteur,

RESIDENCE

TERRITOIRE

A.P.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent le 13 juillet 1961

jour du mois de, Nous D. Jutter

(grade) Bourgmestre nous trouvant à ANAMABANA

avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par

KAYINAMURA Paul collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de terri-

toire de KIBUNGU en date du et avons constaté

ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur :

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
388	9	44
383	9	3929
5	-	15

Exercice en cours :

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : 1960 I.C. 5 à 412.50 F = 2062.50

I.S. - à - F = -

I.B. 15 à 115. F = 1625.

Total: ~~3687.50~~

Exercice en cours : I.C. à F =

I.S. à F =

I.B. à F =

Total :

RESIDENCE

TERRITOIRE

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent 61 le 13 / 7 / 61

jour du mois de Juillet, Nous

(grade) nous trouvant à Ruseca

avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par GASHAKAHE

collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de terri-

toire de Kibungu en date du et avons constaté

ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur :

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
11	61	61
—	61	58
11	—	3

Exercice en cours :

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : 11 I.C. à 412,50 F = 4537,50

— I.S. à — F = —

3 I.B. à 115 F = 345

Total 4882,50

Exercice en cours : I.C. à F =

I.S. à F =

I.B. à F =

Total

